



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>56176</b>	De <b>M. Jacques Myard</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Yvelines )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > langue française	<b>Tête d'analyse</b> > défense et usage	<b>Analyse</b> > ministères.
Question publiée au JO le : <b>27/05/2014</b> Réponse publiée au JO le : <b>01/07/2014</b> page : <b>5459</b>		

### Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international, il lui demande si le "*globish*" est devenu la langue du ministre des affaires étrangères qui est constitutionnellement la voix de la France. En effet, chacun a pu voir sur les façades du ministère des affaires étrangères une grande bâche cachant les travaux de ravalement qui porte une annonce de la compagnie Air France clamant "*Air France is in the air*". Étonnant et inadmissible ! Le *globish* est-il devenu la langue de la République ? En privilégiant systématiquement cet idiome, la France se vassalise ; la France va-t-elle dénoncer la convention sur la diversité culturelle adoptée par l'Unesco en 2005 et ratifiée par notre pays le 18 décembre 2006 ? Cet affichage est d'autant plus inapproprié que défendre la langue française, c'est défendre non seulement une langue d'échange, de culture, c'est aussi un atout économique à l'exportation dans tous les domaines. Il ne s'agit pas d'ignorer la nécessité de parler d'autres langues mais de là à passer notre langue à la trappe il y a un grand pas à ne pas franchir. Il lui demande quelles mesures il entend prendre au nom de la défense de nos intérêts, du simple bon sens, pour que la France s'affiche en français sur les murs du ministère des affaires étrangères.

### Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI) a souhaité valoriser l'échafaudage installé pendant les travaux de ravalement de l'hôtel du ministre afin d'aider au financement des travaux. Le MAEDI a suivi la procédure réglementaire en la matière. Un assistant à maîtrise d'ouvrage, sélectionné à cet effet, a présenté au ministère un annonceur et un visuel concernant la compagnie Air France qui a été soumis pour autorisation aux services compétents de la préfecture de la région d'Ile-de-France, en l'occurrence la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France. Cette dernière a accordé une autorisation d'installation d'une bâche publicitaire le 13 décembre 2013. La bâche publicitaire installée comportait une publicité sur la marque « Air France » avec une inscription demandée par la compagnie : « France is in the air ». Sa traduction en français : « La France est dans l'air » figurait en bas à gauche de la bâche. La promotion de la diversité linguistique et du français reste au coeur de l'action extérieure de la France. Deux services du ministère des affaires étrangères et du développement international mettent en oeuvre la politique pour le français : la mission de la langue française et de l'éducation, qui pilote la stratégie bilatérale de la France pour la promotion de la langue française, et la délégation des affaires francophones, qui soutient la Francophonie aux niveaux institutionnel et multilatéral. La première priorité de la France est la Francophonie économique, en lien avec la nouvelle direction économique de l'organisation internationale de la Francophonie, qui présentera lors du Sommet de Dakar ses recommandations pour une Francophonie économique. Le MAEDI appuie ainsi l'octroi de labels aux entreprises, les programmes de mobilité professionnalisant en partenariat avec des entreprises, le développement de certifications professionnelles



avec la chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Île-de-France et la promotion d'un environnement juridique francophone. La seconde priorité est le renforcement du français dans l'espace numérique. Le MAEDI soutient les initiatives numériques pour enseigner et diffuser le français (lancement en juillet 2013 du portail de formation « Parlons français, c'est facile », projet d'Université numérique au Mali) et encourage la création de contenus numériques en français, notamment dans les domaines de l'information et de la connaissance, de l'enseignement scolaire et universitaire, de la culture et du divertissement, du commerce ou de la médecine. Le MAEDI, via son opérateur l'Institut français, a ainsi appuyé le projet « Afripédia », plateforme francophone sur des thématiques africaines, en partenariat avec Wikimedia, l'AUF et la fondation Orange. Il lancera prochainement « IFprofs », premier réseau social rassemblant les enseignants de français du monde entier (ils sont près d'un million).